

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT PRIVE RYCHESS » en abrégé « I.P.R-SARL »

Siège Sikensi, Sikensi, DIKEBIE, Lot 1966, Ilot 207

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT PRIVE RYCHESS » en abrégé « I.P.R-SARL »

Objet :

- ENSEIGNEMENT GENERAL
- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Sikensi, Sikensi, DIKEBIE, Lot 1966, Ilot 207

Dirigeant(s) M GAH JOSE RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-2023-B-010 du 09/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/2023/2022 du 09/02/2023

